

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

P. MASSON, Directeur-Propriétaire

Bureaux et Ateliers : 68 rue St-Joseph, St-Roch

ANTOINE LANGLOIS, Agent

NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
FANFLETS,
FACTURS,
BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FUNERAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours

publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

COMMUNICATION

En nous priant de reproduire l'article du *Moniteur du Commerce* que nous publions aujourd'hui, le Révd Père Lacombe. O. M. I., nous adressait la lettre suivante, pour publication :

« Mon cher Rédacteur,

« Dans l'intérêt de notre nationalité, pour le plus grand bien de la Puissance canadienne et du bien-être de nos compatriotes, comme vieux pionnier de Manitoba et du Nord-Ouest, je vous prie de publier dans votre journal l'article "Menace d'émigration" du *Moniteur du Commerce* qui jette le cri d'alarme. Que les journaux aux vues larges et vraiment patriotiques, ainsi que ceux qui ont à cœur l'intérêt du pays, se lèvent et fassent comprendre à notre peuple ce qu'il doit faire pour ne pas émigrer à l'étranger. Quoiqu'on en dise, il est prouvé aujourd'hui que la province de Québec ne peut nourrir tous ses enfants. Les gouvernements ne peuvent donner de quoi vivre à tous.

Et pourquoi donc nos respectables habitants par milliers désertent vos paroisses et leurs terres pour aller s'enfermer avec leurs

mesure, songe à aller porter ses énergies ailleurs. La première pensée de ceux qui songent à émigrer se tourne vers les États-Unis généralement, parce qu'on est encore sous l'impression que le travail dans les manufactures américaines est plus rémunérateur et plus stable que le travail dans les usines et sur les terres en Canada.

Cette menace d'émigration pourrait bien être encouragée en temps opportun par les spéculateurs américains de l'Ouest qui ont malheureusement trop bien réussi il y a quelques années à entraîner dans le Minnesota et le Dakota un nombre considérable de familles canadiennes qui ne demanderaient pas mieux aujourd'hui que d'avoir les moyens de traverser la frontière américaine pour aller chercher au Manitoba un changement à une situation absolument déplorable.

Nous sommes menacés d'un nouvel exode qui dépeuplera une partie de notre province moins favorisée que les autres sous le rapport du rendement des terres, et il devient nécessaire de songer à détourner au profit du Canada cette envie d'émigrer qui menace de s'emparer des habitants des comtés que nous mentionnons plus haut.

C'est cette pensée qui a inspiré à un confrère les observations suivantes auxquelles nous souscrivons :

« Au point de vue agricole, il n'est pas de raison d'émigrer, car on sait que dans plusieurs parties des États-Unis la récolte est au moins aussi mauvaise que dans les régions canadiennes les plus mal partagées cette année. Mais on cherche le travail des manufactures dans la République qui, en élevant ses tarifs, exclut autant que possible les produits de fabrique étrangère afin de donner de l'ouvrage à ses habitants.

yeux les champs dénudés, les prairies brûlées.

Nous le répétons des milliers de familles se préparent à émigrer.

Or, si elles ne veulent plus rester dans certaines régions stériles, elles devraient être dirigées vers l'Ouest canadien, plus avantageux pour elles qu'un déplacement vers la Nouvelle-Angleterre. Nous ne les perdons pas si elles restent sous notre drapeau.

Quant à celles qui habitent des paroisses fertiles mais frappées de sécheresse et de mauvaises récoltes depuis deux ou trois ans, elles ne demandent qu'à rester. Fournissons-leur en l'occasion par les moyens que tous les gouvernements du monde adoptent en pareille circonstance, en faisant faire, en temps opportun, des travaux utiles au pays.

Notre voix sera-t-elle entendue ? Le patriotisme de nos hommes publics a aujourd'hui une importante mission à remplir."

Non seulement le commerce de la ville de Québec, mais encore celui de toute la province se ressentiront de cette émigration si elle a lieu. Les liens de solidarité de toute nature qui existent entre les différents groupes de la population de cette province sont tels qu'il deviendra très difficile d'enrayer le mouvement d'émigration qui, une fois parti, finira par s'étendre à tout le pays. Il n'y a pas de contagion plus funeste que celle de l'idée qui s'empare à certaines époques de notre population, de se croire plus heureuse dans la république voisine que dans le Canada. Cette idée, une fois ancrée dans le cerveau d'une partie de nos gens, se propage petit à petit et cause des torts incalculables.

Un des bons moyens de l'enrayer, serait,

BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FUNERAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TETE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs.
Impression soignée et de belle appa-
rence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécia-
lement réduits tous documents (Cons-
titutions, Règlements, etc.) publiés par
des sociétés de bienveillance et de secours
mutuel. Nous avons aussi un tarif très
modique pour TOUTES publications entre-
prises par les séminaires, collèges, con-
vents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

DÉCISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNAUX

Article 1.—Toute personne qui
retire régulièrement un journal du
bureau de poste, qu'elle ait sous-
crit ou non, que ce journal soit
adressé à son nom ou à celui d'un
autre est responsable du paiement.

Article 2.—Toute personne qui
envoie un journal est tenu de
PAYER tous les arrérages qu'elle
doit sur l'abonnement, autrement
l'éditeur peut continuer à lui
envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé.
Dans ce cas l'abonné est tenu de
payer en outre le prix de l'abon-
nement jusqu'au moment du paie-
ment, qu'il ait retiré ou non le
journal du bureau de poste.

Article 3.—Tout abonné peut
être poursuivi pour abonnement
dans le district où le journal est

Lacombe. O. M. I., nous adressait la
lettre suivante, pour publication :

" Mon cher Rédacteur,

" Dans l'intérêt de notre nationalité,
pour le plus grand bien de la Puissance
canadienne et du bien-être de nos compa-
triotés, comme vieux pionnier de Manitoba
et du Nord-Ouest, je vous prie de publier
dans votre journal l'article "Menace d'émi-
gration" du *Moniteur du Commerce* qui
jette le cri d'alarme. Que les journaux aux
vues larges et vraiment patriotiques, ainsi
que ceux qui ont à cœur l'intérêt du
pays, se lèvent et fassent comprendre à
notre peuple ce qu'il doit faire pour ne pas
émigrer à l'étranger. Quoiqu'on en dise,
il est prouvé aujourd'hui que la province de
Québec ne peut nourrir tous ses enfants.
Les gouvernements ne peuvent donner de
quoi vivre à tous.

Et pourquoi donc nos respectables habi-
tants par milliers désertent vos paroisses et
leurs terres pour aller s'enfermer avec leurs
enfants dans les usines de la grande répu-
blique ? Demandez-leur. Ils vous diront
tout : C'est parce que la province de Québec
ne peut nous nourrir. Qu'on objecte et
qu'on proteste tant qu'on voudra ; le fait est
là et au vu et su de tous. Donc plus que
jamais c'est le devoir des vrais patriotes de
tenter de nouveaux efforts pour détourner
et diriger couramment de nos braves cultiva-
teurs vers nos belles contrées du Manitoba
et du Nord-Ouest ; c'est le temps d'attirer
l'attention de nos populations vers l'inté-
ressante province de Manitoba, mais aussi
vers notre riche vallée de la Saskatchewan,
où des milliers d'acres de belle terre prête
à labourer, attendent le courageux culti-
vateur.

Bientôt je demanderai l'hospitalité de vos
colonnes pour donner des explications sur
ce pays, dans le but bien établi d'y attirer
nos nationaux malgré l'opposition que les
esprits étroits pourraient nous faire.

En attendant, j'ai l'honneur de me dire.

Votre etc.,

A. LACOMBE, O. M. I.

MENACE D'ÉMIGRATION

(Du *Moniteur du Commerce*)

Si nous en croyons quelques rumeurs,
certaines localités du district de Québec
seraient menacées de dépeuplement parce
que, dans les régions de Matane, Témis-
couata, Rimouski, Kamouraska et une partie
de Montmagny, le rendement des terres sera
à peine suffisant pour nourrir la population.
A la suite de deux années de récolte plus
que médiocre, la population agricole de
cette partie de la province, se voyant
encore en face d'une autre moisson trop
pauvre et étant endettée dans une forte

qui dépeuplera une partie de notre province
moins favorisée que les autres sous le rap-
port du rendement des terres, et il devient
nécessaire de songer à détourner au profit
du Canada cette envie d'émigrer qui me-
nace de s'emparer des habitants des comtés
que nous mentionnons plus haut.

C'est cette pensée qui a inspiré à un con-
frère les observations suivantes auxquelles
nous souscrivons :

" Au point de vue agricole, il n'est pas
de raison d'émigrer, car on sait que dans
plusieurs parties des États-Unis la récolte
est au moins aussi mauvaise que dans les
régions canadiennes les plus mal partagées
cette année. Mais on cherche le travail
des manufactures dans la République qui,
en élevant ses tarifs, exclut autant que
possible les produits de fabrique étrangère
afin de donner de l'ouvrage à ses habitants.

Nous voulons appeler l'attention immé-
diate et sérieuse des gouvernements d'Ot-
tawa et de Québec sur la situation excep-
tionnelle faite à des milliers de familles
dans ce district. Il est de saine économie
politique de garder sur notre sol les habi-
tants de ce pays. Toute famille qui nous
laisse est une perte considérable pour le
revenu, surtout quand elle abandonne une
terre en culture et en rapport. Beaucoup
de ceux qui se préparent à nous quitter ne
nous reviendront pas.

Il faudrait, non pas faire l'aumône et dis-
tribuer des secours gratuits, mais décider
sans délai une série de travaux publics qui,
exécutés à l'automne et durant l'hiver, per-
mettraient aux plus affligés de se procurer
les moyens de vivre et d'attendre une au-
tre année meilleure. Dans la région de
Matane, un chemin de fer est en projet.
Eh bien ! que ce projet soit mis de suite à
l'étude et que les deux gouvernements
voient à faire quelque chose de pratique. Il
y a besoin de quais et de travaux à Matane
qui pourrait devenir un port de mer impor-
tant et commode.

Dans Témiscouata, Kamouraska, etc.,
il y a aussi des travaux de tous genres à ac-
complir, et il n'est pas d'heure plus propice
pour les entreprendre.

Le commerce de Québec, plus directe-
ment intéressé que celui des autres villes,
devrait, par la chambre de commerce, son
organe naturel, prendre l'initiative d'un
mouvement et de démarches comme ceux
que nous suggérons auprès des gouverne-
ments. La situation est plus grave que ne
le pensent ceux qui ne se sont pas rendu
compte par eux-mêmes, en voyant de leurs

Notre voix sera-t-elle entendue ? Le
patriotisme de nos hommes publics a aujour-
d'hui une importante mission à remplir."

Non seulement le commerce de la ville de
Québec, mais encore celui de toute la pro-
vince se ressentiront de cette émigration si
elle a lieu. Les liens de solidarité de toute
nature qui existent entre les différents grou-
pes de la population de cette province sont
tels qu'il deviendra très difficile d'enrayer le
mouvement d'émigration qui, une fois parti,
finira par s'étendre à tout le pays. Il
n'y a pas de contagion plus funeste que
celle de l'idée qui s'empare à certaines épo-
ques de notre population, de se croire plus
heureuse dans la république voisine que
dans le Canada. Cette idée, une fois ancrée
dans le cerveau d'une partie de nos gens, se
propage petit à petit et cause des torts
incalculables.

Un des bons moyens de l'enrayer, serait,
pour les gouvernements, comme pour les
municipalités, d'anéantir les marchands de la
campagne à faire comprendre aux cultiva-
teurs que les États-Unis n'auront plus les
avantages d'autrefois, à cause de l'accrois-
sissement excessif de leur population qui est
aujourd'hui de soixante et quatre millions ;
de leur faire comprendre aussi à ceux qui
veulent changer de pays que s'ils veulent
du mieux, c'est au MANITOBA et au Nord-
Ouest qu'ils le trouveront parce que dans
ces territoires nouveaux, ils trouveront des
terres fertiles d'abord, et qu'ensuite ils
continueront de vivre dans leur pays où la
liberté est aussi grande qu'aux États-Unis,
sans avoir à redouter d'ici à longtemps une
concurrence à chaque pas et à chaque jour
avec des éléments qui leur sont étrangers
et parfois antipathiques.

Nous nous adressons souvent aux mar-
chands de la campagne pour leur deman-
der leurs concours dans la solution de di-
vers problèmes qui touchent aux intérêts de
notre province ; on comprendra facilement
le double but que nous nous proposons en
agissant de la sorte. Nous voulons inté-
resser davantage notre marchand à son
avantage immédiat, et nous voulons lui
montrer le rôle de premier ordre qu'il peut
et doit jouer dans la préparation d'un
avenir prospère pour la population qui
l'entoure.

Abonnez-vous à **L'As-
sociation**, journal ami des
classes ouvrières.

NOTRE IMPRIMERIE

Voici les vacances terminées, et maintenant s'ouvre non seulement une nouvelle année d'études pour les écoliers de tous grades, mais aussi une période nouvelle d'activité pour les hommes de toutes classes. L'industrie et le commerce vont se donner un nouvel élan, et s'efforcer d'acquiescer par les affaires des mois d'automne les résultats qui peuvent combler les déficits subis en la morte saison.

Les industriels, les marchands surtout, désirant grossir leur clientèle et produire un écoulement plus rapide de leurs marchandises, vont vouloir annoncer. Tout purement hebdomadaire que soit le journal *L'Association*, le commerce et l'industrie ne sauraient trouver un intermédiaire plus efficace pour se faire connaître aux clients qu'ils recherchent. La liste de nos lecteurs comprend des noms appartenant aux professions les plus diverses, aux situations les plus variées, et s'augmente chaque semaine d'abonnements nouveaux recrutés en grand nombre à Ottawa, à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, un peu partout dans les autres parties de la province, et même au dehors, surtout au Manitoba et aux Etats-Unis. *L'Association* compte aussi des lecteurs sympathiques dans notre ancienne mère-patrie, dans la France de nos aïeux.

Les hommes du commerce emploient aussi comme moyens de publicité, à part l'annonce, la carte d'affaires, la circulaire, l'affiche, la marque commerciale, et des imprimés de mille autres façons. Nous

sont des hommes de leur trempe qui, à l'occasion, savent alléger le fardeau des sacrifices d'autrui, et font réussir les entreprises difficiles. Surtout nous les en remercions, parce que leur empressement à nous payer l'abonnement requis nous a été d'un extraordinaire secours en nous aidant à franchir des passes périlleuses. Un tout petit dollar, isolé, c'est en vérité bien peu de chose, une très légère bagatelle, mais cent cinquante ou deux cents de ces petites bagatelles réunies sont souvent une puissance, tant il est vrai que *l'union fait la force*.

Or, à chacun de nos abonnés qui nous ont payé au moins l'abonnement d'un an, nous désirons leur offrir un gage de notre reconnaissance. Le gage sera jugé modeste, peut-être, mais nous avons l'espoir qu'il sera accepté comme venant du cœur, et qu'à ce titre il aura bien son prix. Nos abonnés auront le choix entre un *Recueil de recettes* qui sera le premier livre sorti de nos ateliers, et une *Vue photographiée*, des plus exactes et des plus nettes, de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les modifications opérées depuis quelques semaines. Cette photographie, très bien réussie, est sur fond cartonné de 10 X 14½. Pour les personnes qui ont le culte du passé, cette photographie sera un souvenir précieux à conserver.

Quant au *Recueil des recettes*, il pourra plutôt convenir à bien des familles. Ce *Recueil* sera une édition nouvelle, revue, corrigée et augmentée de l'ancien *Recueil* que notre agent général M. Langlois, publia en 1883, et qui eut alors

A cette occasion, un journal intitulé *Le Repos des Travailleurs*, a été publié. Il contient plusieurs articles remarquables, dont l'un signé par M. L.-O. David, et que nous reproduisons avec plaisir :

La fête du travail ! Ces mots ont une grande et noble signification. Ils sont une source de souvenirs, d'enseignements et d'espérances. Ils éveillent tout un monde d'idées, de réflexions et de réformes. Ils marquent l'une des étapes les plus glorieuses du progrès de l'humanité et de la civilisation. Ils proclament hautement la réhabilitation du travail dans le monde et le triomphe des idées fécondes de liberté, d'égalité et de fraternité que le christianisme a semées sur la terre, et dont seul il il peut assurer le développement sans danger pour la société.

Il est loin le temps où l'ouvrier était un esclave, une bête de somme dont la vie, le cœur, l'esprit et le talent étaient à la merci de maîtres avides et tyranniques. Ils sont passés, ces jours de honte où le travail manuel était un signe d'infériorité, de déshonneur.

Le Christ a changé tout cela. En acceptant pour père un ouvrier, en consentant à manier lui-même l'outil du travailleur, en choisissant pour fondateur de la nouvelle religion des pauvres pêcheurs, en prêchant constamment contre les exploités du peuple, il a bouleversé le monde et donné au travail le respect qu'il mérite. Ses actes et ses paroles, sont une source de consolations et d'espérances pour le travailleur et de bonnes inspirations pour le penseur, le philosophe, le philanthrope chrétien.

Aussi quel changement ! Avec quel plaisir on voit depuis dix-huit siècles la marche ascendante du travail à travers le monde, son progrès constant dans l'estime publique. Avec quel bonheur on voit se former partout ces puissantes associations destinées à améliorer le sort de l'ouvrier, à assurer son progrès matériel et intellectuel !

Sans doute ce travail immense de rénovation n'a pu s'accomplir sans secousses ; l'ambition et l'égoïsme et toutes les mauvaises passions qui de tout temps ont gâté les meilleures causes, ne pouvaient rester inactifs en présence de ce grand mouvement. Des hommes sans foi et sans cœur devaient naturellement chercher à tirer parti de réformes qui pouvaient à certains moments mettre

des richesses, et de crier contre les exigences des travailleurs.

Partout maintenant, sur les marches des trônes, sur les sommets du monde religieux et civil, l'ouvrier trouve des amis sincères, des partisans dévoués des réformes nécessaires à son progrès et à son bonheur. Partout l'on se croit obligé de s'intéresser à son sort et d'assurer son existence et celle de ses enfants contre les accidents de la vie, les chômages funestes de l'industrie.

Les lois adoptées depuis quatre ans par le Parlement de Québec, démontrent que dans la province de Québec comme ailleurs il y a des protecteurs. Ces lois, sans doute, ne sont pas parfaites, mais la glace est brisée, le drapeau est arboré, il suffit de compléter l'œuvre commencée.

Les ouvriers n'ont qu'à continuer de se réunir, de travailler, d'exposer leurs besoins et leurs griefs avec sagesse et modération et ils sont sûrs d'obtenir, graduellement, avec le temps, le triomphe complet de leur programme.

Il est incontestable que jusqu'à présent ils se sont conduits de manière à mériter les sympathies et les encouragements des hommes justes.

LA GREVE

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

(Du journal *Le Devoir*)

Déjà nous avons exposé, il y a quelque temps, notre manière de voir à propos des rapports qui doivent exister entre les patrons et les ouvriers. Le sujet que nous abordons aujourd'hui n'est donc pas nouveau pour nous. Nous sommes ramenés sur ce terrain par les événements malheureux qui viennent de se produire parmi les employés du chemin de fer de New-York et par la conduite des chevaliers du travail en cette circonstance.

Il est bon d'instruire quelque peu notre peuple à cet égard.

Disons-le tout de suite, la *Chevalerie du Travail* n'est pas une société défendue. Toute association qui se tient dans les limites de la morale et de la loi a un droit incontestable à la vie. Mais ce qu'il y a de répréhensible et de déno-

variées, et s'augmente chaque semaine d'abonnements nouveaux recrutés en grand nombre à Ottawa, à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, un peu partout dans les autres parties de la province, et même au dehors, surtout au Manitoba et aux États-Unis. *L'Association* compte aussi des lecteurs sympathiques dans notre ancienne mère-patrie, dans la France de nos aïeux.

Les hommes du commerce emploient aussi comme moyens de publicité, à part l'annonce, la carte d'affaires, la circulaire, l'affiche, la marque commerciale, et des imprimés de mille autres façons. Nous avons l'assortiment typographique qui nous permet d'exécuter tous les genres requis de publication, et de donner parfaite satisfaction à tous les goûts.

Les médecins, les avocats, les notaires qui voudront nous accorder une part de leur patronage, seront servis à souhait, de même que les sociétés de secours mutuels, les compagnies d'assurance, les banques, et toute notre clientèle en général.

Nous sollicitons avec insistance le patronage de messieurs les membres du clergé, auxquels surtout il appartient d'encourager l'œuvre d'un journal de propagande pour la cause de la vérité, de la justice et de la paix sociales.

NOS PRIMES

Avec le numéro quatrième de *L'Association*, nous adressions à nos abonnés un appel auquel plusieurs se sont empressés de répondre. Nous les en félicitons, parce que ce

phée, des plus exactes et des plus nettes, de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les modifications opérées depuis quelques semaines. Cette photographie, très bien réussie, est sur fond cartonné de 10 X 14½. Pour les personnes qui ont le culte du passé, cette photographie sera un souvenir précieux à conserver.

Quant au *Recueil des recettes*, il pourra plutôt convenir à bien des familles. Ce *Recueil* sera une édition nouvelle, revue, corrigée et augmentée de l'ancien *Recueil* que notre agent général M. Langlois, publia en 1883, et qui eut alors une vogue si méritée. Véritable trésor domestique, conseiller sûr et fidèle de la jeune ménagère, de l'apprentie en cuisine et même de la cuisinière expérimentée, comme aussi de la mère de famille, ce livre est appelé à exercer une influence des plus bienfaisantes dans les régions de l'économie domestique.

Les abonnés, qui nous paieront au moins le prix d'abonnement D'UN AN (\$1.00) durant le cours de SEPTEMBRE, auront, eux aussi, droit à l'une ou à l'autre de ces primes, à leur choix. En nous adressant le prix d'abonnement, veuillez mentionner la prime que vous choisissez.

LA FÊTE DU TRAVAIL

La fête du travail a été célébrée avec un extraordinaire éclat, lundi dernier, à Montréal. Un grand nombre d'hommes marquants ont voulu y prendre part. *Le Monde*, de Montréal, en racontant les détails de la fête, donne une mention d'honneur à M. Béland, M. P. P., qui, dit-il, "s'est prodigué pour recevoir, tout débordant de cordialité, les invités de la grande famille des travailleurs."

au travail le respect qu'il mérite. Ses actes et ses paroles, sont une source de consolations et d'espérances pour le travailleur et de bonnes inspirations pour le penseur, le philosophe, le philanthrope chrétien.

Aussi quel changement ! Avec quel plaisir on voit depuis dix-huit siècles la marche ascendante du travail à travers le monde, son progrès constant dans l'estime publique. Avec quel bonheur on voit se former partout ces puissantes associations destinées à améliorer le sort de l'ouvrier, à assurer son progrès matériel et intellectuel !

Sans doute ce travail immense de rénovation n'a pu s'accomplir sans secousses ; l'ambition et l'égoïsme et toutes les mauvaises passions qui de tout temps ont gâté les meilleures causes, ne pouvaient rester inactifs en présence de ce grand mouvement. Des hommes sans foi et sans cœur devaient naturellement chercher à tirer parti de réformes qui pouvaient à certains moments mettre en mouvement des milliers d'hommes. Mais quand on songe à l'abus qu'on a fait de la liberté et de la religion elle-même, on ne doit pas s'étonner plus qu'il ne faut des désordres et des erreurs funestes qui éclatent parfois au milieu de cet immense travail de régénération sociale.

Ceux qui vivront dans vingt-cinq ans en verront bien d'autres si les hommes sages ne trouvent pas moyen de s'emparer de ce mouvement pour le diriger, si on le laisse entre les mains des démagogues et des ambitieux.

Songez donc à ce qui arrivera le jour où les travailleurs de tous les pays se lèveront pour demander à la force le redressement de leurs griefs.

Quand on voit d'un côté cette accumulation de richesses dans quelques mains, ce déploiement de luxe incroyable, et de l'autre ces millions d'ouvriers qui suent sang et eau pour gagner le pain de leurs familles et que la moindre crise financière peut jeter dans le désespoir, on peut se faire une idée des tempêtes de l'avenir.

Ils comprennent cela, les hommes d'État, les grands chrétiens qui s'agitent partout en ce moment autour du drapeau de la cause du travail et se jettent bravement dans le mouvement. Ils voient clair les grands évêques et les nobles personnages qui cherchent à donner à ce mouvement une direction sage et chrétienne.

Ils comprennent qu'ils ne sauveront pas la religion et la société en se contentant de prêcher l'amour de la pauvreté, le mépris

Déjà nous avons exposé, il y a quelque temps, notre manière de voir à propos des rapports qui doivent exister entre les patrons et les ouvriers. Le sujet que nous abordons aujourd'hui n'est donc pas nouveau pour nous. Nous sommes ramenés sur ce terrain par les événements malheureux qui viennent de se produire parmi les employés du chemin de fer de New-York et par la conduite des chevaliers du travail en cette circonstance.

Il est bon d'instruire quelque peu notre peuple à cet égard.

Disons-le tout de suite, la *Chevalerie du Travail* n'est pas une société défendue. Toute association qui se tient dans les limites de la morale et de la loi a un droit incontestable à la vie. Mais ce qu'il y a de répréhensible et de déplorable dans ces associations c'est que, pour la plupart, elles sont dirigées par certains meneurs qui font de cette besogne leur gagne-pain.

Toute association qui a pour but d'améliorer la condition de l'ouvrier a droit à la sympathie de tous les gens de bien.

Le travail est pour ainsi dire un devoir pour l'humanité, et comme tel il requiert le respect, la vénération et la protection de tout homme intelligent.

Toute personne raisonnable, animée d'intentions bonnes et droites, doit s'incliner devant une société qui a pour objet de relever l'ouvrier, de lui accorder toute la somme de repos et de jouissances honnêtes auxquels il a droit par sa condition.

Les résultats plus ou moins heureux que peuvent produire ces associations de secours mutuel, quand elles ne quittent pas le droit sentier, sont incontestables et ont été reconnus dans tous les temps.

Mais le danger, comme nous l'avons déjà dit, réside dans ces meneurs, anarchistes pour la plupart, qui, avec les grands mots de liberté, de protection, et d'égalité soulèvent les masses ainsi groupées et éblouies par ces phrases pompeuses et les conduisent dans des excès qu'elles regrettent avant longtemps.

Les associations de ce genre sont très nombreuses dans ce pays. Partout on

veut se protéger, on crie à la persécution, à la tyrannie. Et pourtant, prenons chaque individu séparément et soixante-quinze sur cent n'auront pas un seul grief à reprocher à leurs patrons; mais que voulez-vous? Pierre a perdu son emploi, il faut que Jacques abandonne le sien.

C'est la *Chevalerie du Travail* qui a organisé la grande grève du New-York Central. N'est-ce pas la même *Chevalerie du Travail*, qui, par le temps qui court, cherche à entraîner dans le même mouvement tous les travailleurs de Boston et de Chicago? ne sont-ce pas les *Chevaliers* qui, de ce temps-ci, commandent sur les voies ferrées, paralysent le commerce et l'industrie, et ne songent pas, les malheureux, qu'ils font subir des torts considérables non seulement aux compagnies de chemin de fer, mais encore au public voyageur qui, pourtant, n'est pas responsable de leurs griefs, si, toutefois, ils en ont.

Et pourquoi a-t-on recours à ces moyens extrêmes? M. Powderley, le chef suprême des *Chevaliers*, admet que la grève provient uniquement de ce qu'on a démis un certain nombre d'employés parce qu'ils étaient chevaliers du travail. Voilà la raison pure et simple qui a provoqué la grève.

La compagnie, de son côté, prétend n'avoir renvoyé aucun employé à cause de son affiliation à l'ordre des Chevaliers. Elle a même institué une enquête spéciale pour chaque cas, et partout, on a constaté des causes suffisantes de renvoi. Elle refuse donc dans l'intérêt du public d'acquiescer aux demandes des grévistes.

Et nous ajouterons qu'elle a peut-être raison, car, aucune spéculation ne peut réussir, s'il lui faut à chaque instant se soumettre à une association quelconque qui lui dicte ses lois, et, ce qui est pis, qui a recours à la force brutale pour faire reconnaître ses prétendus griefs.

En effet, dans la grève dont nous parlons plus haut, il y a eu des menaces et de la violence. Plusieurs wagons ont été renversés et criblés de pierres par les grévistes. Les chevaliers usent aussi

Recueil de recettes et le médecin à la maison

L'accueil public qui a été fait à cet ouvrage, dès la première édition en 1883, en a fait le meilleur éloge. L'édition nouvelle contiendra des changements notables et beaucoup de recettes inédites. Aucun exemplaire n'en sera vendu. Le chiffre du tirage en sera strictement limité au nombre des abonnés qui, nous ayant payé avant ou durant le cours de ce mois de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement à *L'Association* (soit \$1.00), nous auront demandé un exemplaire avant le premier d'octobre.

Voici quel était le SOMMAIRE de la première édition :

Un extrait de cuisine.—Manière de faire différents Bouillons, Soupe à la purée de divers légumes, le Boudin, la Saucisse, le Fromage, le Cervelas, l'Andouille, le Petit Salé.—Pâtisseries diverses, Entremets sucrés, Confitures, Sirops.—Manière de faire cuire toute espèce de Poissons.—La conservation du Gibier, des Viandes, du Poisson, des Œufs, du Beurre, du Lait, des Légumes.—Salaison des Viandes, du Jambon, du Beurre.—Blanchissage et Repassage du Linge.—Entretien des vêtements.—Maladies et Indispositions.—Pharmacie de Ménage.

ÇA ET LÀ

On parle toujours, dans les cercles politiques, de l'entrée prochaine de M. Fitzpatrick dans le cabinet.

La convention annuelle du Conseil des métiers et du travail s'est ouverte à Ottawa, mardi dernier. Il y avait près de 100 délégués présents.

Le même jour, s'est ouverte à Sherbrooke l'exposition annuelle de l'Association agricole des Cantons de l'Est.

Les déboursés faits la semaine dernière, par les divers départements de la corporation de la cité de Montréal, ont

Un rapport officiel établit que sur 939 écoles primaires, dans la province de Québec, 838 excluent l'enseignement du français de leur programme d'études.

"Quand on songe,"—dit *L'Etendard*, "à la tolérance souvent bonasse des nôtres, suivant le mot de M. Tardivel, et à l'arrogance et au fanatisme étroit d'un grand nombre de nos compatriotes anglais, il n'y a dans le fait qui nous occupe rien que de très naturel.

"Pourquoi ces messieurs se donneraient-ils la peine d'apprendre notre langue, lorsqu'ils nous voient toujours si dispos et si empressés à parler la leur?"

"Néanmoins, le *Chronicle*, journal anglais de Québec, est d'opinion que "cette politique est à la fois honteuse et à courte vue."

M. O. Gauthier, de Sainte-Anne des Plaines, écrit :

"J'avais toujours cru, avant mon voyage au Manitoba, que les rapports des journaux sur la fertilité extraordinaire des prairies de l'ouest étaient exagérés, mais je me suis convaincu qu'ils ne contiennent que l'exacte vérité.

"Dans la province de Québec, j'ai vu de très bonnes terres, mais je dois vous avouer que nulle part je n'ai rencontré un sol aussi riche que celui de la province du Manitoba, et en particulier de l'endroit appelé le *Lac des Chènes*.

"J'ai passé la quelques semaines, chez M. Camille David, mon gendre; chaque jour j'ai visité les champs à plusieurs milles à la ronde et partout j'ai été émerveillé de la beauté et de l'abondance des moissons.

"Quand on parle d'une abondante moisson à Manitoba, on ne mesure pas le blé par cent minots mais par mille minots. Un cultivateur qui n'a pas ensemencé 80 acres en blé est un cultivateur de peu de valeur.

"Du moment qu'un cultivateur ne peut plus vivre ici avec sa famille, qu'il a des dettes et qu'il ne peut plus rencontrer ses paiements, ce qu'il a de mieux

reçoivent. Ainsi, en 1889, aux Etats-Unis, 153 compagnies ont reçu \$99,214,573 et ont payé pour pertes et dépenses courantes \$98,542,191, ou plus de 99 par cent des primes!!! Et néanmoins, on leur a fait payer des taxes dans une proportion de 2.4 par cent du total des primes.

C'est la une contribution beaucoup plus que légitime au revenu public, et les prétentions des autorités qui réclament de tels impôts sont fondées sur de faux principes d'économie politique. Il nous faudra revenir sur ce sujet.

NOS PRIMES

A chacun de nos abonnés qui nous paieront, dans le cours de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement (\$1.00), nous offrons l'une des deux primes mentionnées ci-après, à leur choix: *Recueil de Recettes et le Médecin à la maison*, qui sera prêt vers la fin de septembre, ou une splendide *Vue photographiée* de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les réparations actuelles.

AU MANITOBA

L'on écrit du Lac-des-Chènes :

"Si les Canadiens-français du Bas Canada et des Etats-Unis comprenaient l'aisance, la richesse même, que l'on peut acquérir à Manitoba, après quelques années seulement de légers sacrifices, ce serait par milliers qu'ils viendraient s'établir dans nos belles paroisses de l'ouest; mais plus particulièrement au Lac-des-Chènes, qui est appelé à devenir l'une des plus florissantes localités de la province. Le sol ici est très riche, le climat des plus salubres et les bois de construction et de chauffage s'y trouvent en abondance.

"On a d'excellente eau en creusant de 6 à 15 pieds. Nous avons de magni-

n'avoir renvoyé aucun employé à cause de son affiliation à l'ordre des Chevaliers. Elle a même institué une enquête spéciale pour chaque cas, et partout, on a constaté des causes suffisantes de renvoi. Elle refuse donc dans l'intérêt du public d'acquiescer aux demandes des grévistes.

Et nous ajouterons qu'elle a peut-être raison, car, aucune spéculation ne peut réussir, s'il lui faut à chaque instant se soumettre à une association quelconque qui lui dicte ses lois, et, ce qui est pis, qui a recours à la force brutale pour faire reconnaître ses prétendus griefs.

En effet, dans la grève dont nous parlons plus haut, il y a eu des menaces et de la violence. Plusieurs wagons ont été renversés et criblés de pierres par les grévistes. Les chevaliers usent aussi de voies de fait, contre les travailleurs qui ne veulent pas subir leurs volontés.

Les injustices ou les violences d'où qu'elles viennent sont toujours déplorable.

Et les sociétés pas plus que les particuliers n'ont le droit d'imposer leurs volontés à qui que ce soit.

La grève presque toujours n'a pas sa raison d'être; et serait-elle légitime que les effets désastreux qu'elle amène devraient faire penser sérieusement les grévistes avant de se jeter dans une voie si pleine de dangers.

Mais en somme, l'ouvrier n'est pas coupable, tout dépend généralement de certains meneurs qui seuls tirent profit de ces conflits pendant que le pauvre ouvrier se plonge lui et sa famille dans la misère la plus affreuse.

Soyons donc sur nos gardes; ne joignons jamais une société qui ne nous donne pas les garanties nécessaires de bonne foi et de désintéressement.

Avant d'en venir à une décision à cet égard, prenons conseil de quelque personne sage et éclairée, qui trouvera peut-être un danger là où nous ne voyions que des avantages.

Abonnez-vous à **L'ASSOCIATION**, journal ami des classes ouvrières.

ÇA ET LÀ

On parle toujours, dans les cercles politiques, de l'entrée prochaine de M. Fitzpatrick dans le cabinet.

La convention annuelle du Conseil des métiers et du travail s'est ouverte à Ottawa, mardi dernier. Il y avait près de 100 délégués présents.

Le même jour, s'est ouverte à Sherbrooke l'exposition annuelle de l'Association agricole des Cantons de l'Est.

Les déboursés faits la semaine dernière, par les divers départements de la corporation de la cité de Montréal, ont formé le montant de \$108,000 dont \$50,000 pour le pavage des rues et les travaux de drainage.

Le parlement de Québec entrera en session le 4 novembre prochain. C'est là une innovation des plus favorables à la députation et au public.

Le congrès forestier a commencé à siéger, mercredi dernier, dans l'une des salles des Bâtisses du Parlement, à Québec.

L'exploitation forestière est une des plus intéressantes questions à étudier au Canada comme aux Etats-Unis.

De 1867 à 1889, on a coupé dans la seule province de Québec 10,430,000,000 pieds de bois mesure de planche, et 69,600,000 pieds cub, et les redevances payées au gouvernement ont fini par composer le chiffre de \$9,800,000.

L'année dernière l'exploitation des bois et forêts a fourni à la province un revenu de plus d'un million.

Une telle exploitation ne produira-t-elle pas, en définitive, un épuisement total de nos forêts.

A Montréal, l'importante rue Sainte-Catherine va être prolongée jusqu'à Maisonneuve.

de très bonnes terres, mais je dois vous avouer que nulle part je n'ai rencontré un sol aussi riche que celui de la province du Manitoba, et en particulier de l'endroit appelé le *Lac des Chènes*.

"J'ai passé la quelques semaines, chez M. Camille David, mon gendre; chaque jour j'ai visité les champs à plusieurs milles à la ronde et partout j'ai été émerveillé de la beauté et de l'abondance des moissons."

"Quand on parle d'une abondante moisson à Manitoba, on ne mesure pas le blé par cent minots mais par mille minots. Un cultivateur qui n'a pas ensemencé 80 acres en blé est un cultivateur de peu de valeur."

"Du moment qu'un cultivateur ne peut plus vivre ici avec sa famille, qu'il a des dettes et qu'il ne peut plus rencontrer ses paiements, ce qu'il a de mieux à faire c'est de réaliser son petit capital, s'il lui en reste un, et de partir pour Manitoba, au lieu de s'exiler aux Etats-Unis."

Une commission d'ingénieurs sera chargée, dit-on, d'étudier un projet de canalisation de la Seine qui ferait de Paris un port de mer.

Les dernières pluies ont considérablement endommagé la récolte du riz dans la Louisiane.

Le Révd Père G. Roy, un canadien-français, a été appelé à faire partie du conseil privé de l'évêque du nouveau diocèse de Duluth, aux Etats-Unis.

Mgr l'archevêque de Montréal est parti la semaine dernière pour Rome, pour affaires relatives à son diocèse; et le Rvd. M. Maréchal, V. G., est nommé administrateur du diocèse pendant son absence.

Un substantiel article publié par un journal de Montréal établit, clair comme deux et deux font quatre, que les compagnies d'assurance sont beaucoup trop taxées, et que c'est un crime de chercher à percevoir des revenus publics à même les primes que ces compagnies

AU MANITOBA

L'on écrit du Lac-des-Chènes :

"Si les Canadiens-français du Bas Canada et des Etats-Unis comprenaient l'aisance, la richesse même, que l'on peut acquérir à Manitoba, après quelques années seulement de légers sacrifices, ce serait par milliers qu'ils viendraient s'établir dans nos belles paroisses de l'ouest; mais plus particulièrement au Lac-des-Chènes, qui est appelé à devenir l'une des plus florissantes localités de la province. Le sol ici est très riche, le climat des plus salubres et les bois de construction et de chauffage s'y trouvent en abondance."

"On a d'excellente eau en creusant de 5 à 15 pieds. Nous avons de magnifiques pâturages naturels, le foin de prairie est abondant et la terre nous donne les plus beaux blés durs et en abondance aussi."

"Depuis deux ans on cultive de la betterave à sucre, et elle vient à merveille. Nous en enverrons des échantillons à l'Union Sucrière de la Province de Québec, à l'automne. Cette nouvelle industrie pourra être plus tard d'un très grand avantage pour notre localité."

"Nous possédons de plus l'un des plus beaux lacs de Manitoba; la grève est en sable bien fin, formant une promenade des plus belles, ornée de beaux chênes sous l'ombrage desquels on passe d'agréables moments dans les grandes chaleurs de l'été. Quel bel endroit pour célébrer notre fête nationale!"

"J'ai donc raison de dire que le Lac-des-Chènes est appelé à devenir l'une des plus riches et des plus importantes localités de Manitoba. Il est donc facile de prévoir qu'avec peu de sacrifices et un peu de temps on peut ici devenir propriétaire indépendant, ce qui vaut beaucoup mieux que de s'enfermer avec ses enfants dans les manufactures."

Hommes des classes dirigeantes, aidez **L'ASSOCIATION** qui veut donner une direction droite au mouvement social.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS

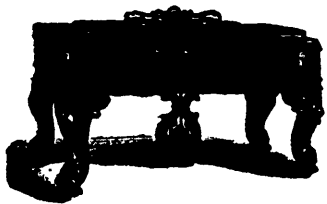
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie, (Le favori des Artistes.)

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Mason & Risch.,

Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
Dominion et Cie.,
Thomas et Cie.,
Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

NOTES D'HYGIENE

(Du Journal d'Hygiène Populaire)

LA CHAUX

L'usage de la chaux est d'une utilité incontestable. De nos jours, l'hygiène recommande son emploi pour désinfecter les locaux dans lesquels ont séjourné des personnes atteintes de maladies infectieuses et contagieuses. Elle donne d'excellents résultats dans la désinfection des selles de typhiques, de cholériques, etc., des crachats des consomptifs, des diphtéritiques. Dans tous les cas, il suffit d'opérer avec un lait de chaux contenant 20 à 50 pour 100 parties d'eau.

On comprend alors le grand avantage que l'on peut retirer du blanchiment avec le lait de chaux des clôtures avoisinant les habitations, des laiteries, des étables, etc., etc. D'ailleurs le blanchiment à la chaux donne un caractère de propreté qui plaît beaucoup.

UNE PRÉPARATION DÉSINFECTANTE

Chaque fois qu'un cas de maladie infectieuse se déclare dans une famille, il importe de payer de suite un tribut d'hommage à DAME PROPRETÉ, qui est un des mots d'ordre de l'hygiène. Puis chercher à combattre la maladie par tous les moyens que la science et l'expérience nous fournissent. Voici une excellente préparation dont nous recommandons l'usage durant le temps que dure une maladie contagieuse :

Eau.....	50 parties
Alcool.....	50 "
Hypochlorite de chaux..	50 "
Camphre.....	20 "
Essence d'eucalyptus...	1 "
Essence de girofle....	1 "

Pour faire évaporer lentement sur une assiette.

BAIN TONIQUE

Les "Annales de l'hygiène" disent

tances hydrocarbonées ne seront données qu'à très petite dose : ainsi, le pain ne doit pas dépasser 4 à 6 onces par jour.

3o Il faut limiter chaque jour la quantité de boissons : 6 onces de café, ou de lait, 12 onces de vin, 8 à 16 onces d'eau complètent la ration de liquide absorbée dans les vingt-quatre heures. La bière est formellement défendue.

En outre, la transpiration est excitée par un exercice énergique, et encore par une série de bains avec enveloppements.

4o Enfin le dépôt de la graisse est combattu par la mise en pratique des principes de diététique qui viennent d'être exposés.

Voici, par exemple comment on procédera :

Le matin.—La tasse de thé ou de café avec un peu de lait, représentant en totalité environ 6 onces, et a peu près 3 onces de pain.

Le midi.—De 3 à 4 onces de soupe, de 7 à 8 onces de bœuf rôti ou bouilli, de veau, de gibier, de la salade ou un légume plus léger, un peu de poisson si l'on en désire, mais cuit sans graisse, 1 once de pain ou de pudding farineux (jamais plus de 3 onces), de 3 à 6 onces de fruits de la saison pour dessert. Il est préférable de ne point boire à ce repas ; mais dans les temps chauds, on peut prendre 6 à 8 onces d'un vin léger.

L'après-midi.—La même quantité de café ou de thé que le matin, avec tout au plus trois onces d'eau, et un once de pain comme concession exceptionnelle.

Le soir.—Un ou deux œufs à la coque, 1 once de pain, peut-être une petite tranche de fromage ; salade et fruits ; 3 à 7 onces de vin, avec 4 ou 5 onces d'eau.

DR J.-I. DESROCHERS.

L'ASSURANCE CONTRE LE FEU

Plusieurs de nos lecteurs trouveront peut-être quelque intérêt à examiner le tableau

COUCHETTES EN FER,
 PAILLASSES A RESSORTS,
 MATELAS EN LAINE,
 COFFRES DE SURETÉ,
 VITRINES DE COMPTOIRS,
 MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
 Dominion et Cie.,
 Thomas et Cie.,
 Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODÈLES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMÉLIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIÈRES ont été SUPPRIMÉES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODÈLE en est artistique,

Le FINI en est parfait,

La SONORITE nette et pure,

La TOUCHE élastique et souple,

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES. Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînent vertical.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272¹

directeuse se déclare dans une femme, il importe de payer de suite un tribut d'hommage à DAME PROPRIÉTÉ, qui est un des mots d'ordre de l'hygiène. Puis chercher à combattre la maladie par tous les moyens que la science et l'expérience nous fournissent. Voici une excellente préparation dont nous recommandons l'usage durant le temps que dure une maladie contagieuse :

Eau.....	50 parties
Alcool.....	50 "
Hypochlorite de chaux..	50 "
Camphre.....	20 "
Essence d'eucalyptus...	1 "
Essence de girofle....	1 "

Pour faire évaporer lentement sur une assiette.

BAIN TONIQUE

Les "Annales de l'hygiène" disent que rien ne donne autant de vigueur au corps et aux nerfs fatigués, comme un bain dans lequel on introduit un once de sel d'ammoniaque pour chaque sceau d'eau employé. Cette pratique est très simple, et elle nous paraît très rationnelle. Elle mérite notre attention.

TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

Voici quels sont les moyens préconisés par les deux médecins allemands Schweningen et Certei :

1. Elever le ton, la force musculaire du cœur.
2. Maintenir la composition normale du sang.
3. Régler la quantité de liquide dans l'économie.
4. Empêcher le dépôt de la graisse.

On satisfait à ces indications par les moyens suivants :

1o Le muscle cardiaque est tonifié par l'augmentation de l'exercice physique, par exemple, par l'action de gravir les lieux élevés. Il faut procéder avec prudence ; les exercices seront graduels et la dose de travail proportionnelle à la résistance du sujet.

2o. Pour conserver la composition normale du sang, il faut que l'alimentation soit principalement albumineuse ; elle se composera de maigre de bœuf rôti ou bouilli, de veau, de mouton, de gibier et d'œufs. On peut ajouter des légumes verts, comme les choux et les épinards, mais la graisse et les subs-

de fruits de la saison pour dessert. Il est préférable de ne point boire à ce repas ; mais dans les temps chauds, on peut prendre 6 à 8 onces d'un vin léger.

L'après-midi.—La même quantité de café ou de thé que le matin, avec tout au plus trois onces d'eau, et un once de pain comme concession exceptionnelle.

Le soir.—Un ou deux œufs à la coque, 1 once de pain, peut-être une petite tranche de fromage ; salade et fruits ; 3 à 7 onces de vin, avec 4 ou 5 onces d'eau.

DR J.-I. DESROCHERS.

L'ASSURANCE CONTRE LE FEU

Plusieurs de nos lecteurs trouveront peut-être quelque intérêt à examiner le tableau suivant qui expose le montant des primes reçues et celui des pertes payées, durant chacune des 21 dernières années par les compagnies d'assurance faisant affaires au Canada :

Années	Primes	Pertes	Par chaque \$100 de primes reçues elles ont payé
	Reçues	Payées	
	\$	\$	
1869.	1,785,539	1,027,720	57.76
1870.	1,916,779	1,624,837	84.77
1871.	2,321,716	1,549,199	66.73
1872.	2,628,710	1,909,975	72.66
1873.	2,968,416	1,682,184	56.67
1874.	3,522,303	1,926,159	54.68
1875.	3,594,764	2,563,531	71.31
1876.	3,708,096	2,867,295	77.33
1877.	3,764,005	8,490,919	225.58
1878.	3,368,430	1,822,674	54.11
1879.	3,227,488	2,145,198	66.47
1880.	3,479,577	1,666,578	47.90
1881.	3,827,116	3,169,824	82.83
1882.	4,229,706	2,664,986	63.01
1883.	4,624,741	2,920,228	63.14
1884.	4,980,128	3,245,323	65.16
1885.	4,852,460	2,679,287	55.22
1886.	4,932,335	3,301,388	66.93
1887.	5,224,502	3,403,514	64.90
1888.	5,437,263	3,073,822	56.53
1889.	5,588,016	2,876,211	51.47
Totaux.	80,002,000	56,610,852	70.76

La somme des RISQUES assumés au Canada en 1889, par les polices tant nouvelles que renouvelées, s'élève au chiffre de \$572,782.104, c'est-à-dire à \$31,202,097 de plus que la somme des risques garantis l'année pré-

écédente. Les primes en provenant ont formé le montant de \$6,628,335.53, soit \$238,038.69 de plus que le montant des primes reçues par les compagnies en 1888. Quant au *taux* des primes, il a été quelque peu moins élevé qu'en 1888, mais par contre la moyenne des pertes a été de beaucoup moindre que celle des pertes subies l'année précédente; en fait, elle a baissé de 11.65 par cent sur l'échelle des moyennes des 21 années précédentes, à l'exception toutefois de l'année 1877 qui a été particulièrement désastreuse, comme l'on peut s'en convaincre par le tableau publié ci-dessus.

Nous publions plus bas la liste des compagnies d'assurance contre le feu, faisant affaires au Canada, en indiquant d'après le rapport officiel du surintendant des assurances, celles qui ont pris, en 1889, plus ou moins de risques qu'en 1888: —

Compagnies Canadiennes

EN PLUS.—British America, \$171,1,363; Citizens, \$454,795; Eastern, \$2,942,246; Quebec, \$985,525; Royale Canadienne, \$1,589,184; Total, —6,143,113.

EN MOINS.—London Mutual, \$330,451; Western, \$3,005,267; Total, \$3,335,718. Augmentation totale, \$2,807,395.

Compagnies Anglaises

EN PLUS.—Atlas, \$1,580,365; Caledonian, \$453,090; Commercial Union, \$2,689,787; Employers, Liability, \$593,000; Guardian, \$2,684,905; Impérial, \$1,313,387; Lancashire, \$1,340,666; Liverpool and London and Globe, \$1,420,608; London and Lancashire, \$3,000,563; London Assurance, \$417,220; National of Ireland, \$1,213,602; North British, \$1,462,180; Northern, \$763,855; Norwich Union, \$732,113; Phoenix of London, \$1,235,930; Queen, \$3,284,438; Royal, \$2,601,018; Scottish Union and National, \$388,615; Total, \$27,175,242.

EN MOINS.—City of London, \$81,231; Fire Insurance Association, \$208,291; Glasgow and London, \$128,136; Total, \$417,658.

Augmentation totale, \$26,757,584.

Compagnies Américaines

EN PLUS.—Ætna, \$829,346; Connecticut Fire, \$21,500; Hartford, \$355,095; Insurance Company of North America, \$385,985; Phoenix of Brooklyn, \$511,425; Total, \$2,052,351.

Fire Insurance Association...	57,396.70	109,641.87
Glasgow & London Guardian.....	209,489.33	311,609.61
Imperial.....	115,694.10	194,447.73
Lancashire.....	91,827.81	218,134.65
Liverpool & London & Globe...	116,749.90	223,022.00
London and Lancashire.....	95,579.10	257,194.14
London Assurance.....	40,283.99	153,147.63
National of Ireland.....	24,177.85	72,673.08
North British...	37,437.32	77,053.14
Northern.....	199,929.94	307,680.44
Norwich Union..	86,774.76	170,604.34
Phoenix of London.....	36,617.87	89,334.40
Queen.....	88,548.19	216,422.03
Royal.....	107,027.84	253,175.20
Scottish Union and National....	227,111.47	534,299.25
Total.....	45,012.93	114,597.83
Total.....	1,968,536.22	3,970,632.28

Compagnies américaines :

Ætna Fire.....	58,422.18	120,289.70
Agricultural of Watertown ..	70,273.38	79,249.20
Connecticut Fire.	10,116.81	41,952.41
Hartford.....	57,551.90	128,235.50
Insurance Co. of N. A.....	Rien.	2,903.86
Phoenix of Brooklyn.....	32,558.18	70,805.69
Total.....	228,922.45	443,436.36
Grand Total..	2,876,211.14	5,588,016.83

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées et confortables.

LE GUIDE FRANÇAIS

DES

ETATS-UNIS

TROISIÈME ÉDITION

CONTENANT LES NOMS, LE GENRE D'AFFAIRES ET L'ADRESSE DES

Marchands, manufacturiers, hommes de profession, ainsi que des messieurs du clergé,

Journaux, Publications françaises, Collèges, Couvents, Ecoles et Sociétés Canadiennes des

ETATS-UNIS.

CLASSIFIÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, PAR CATÉGORIES ET PAR ÉTAT.

Suivi d'une foule d'autres Statistiques et Renseignements précieux sur tous les Centres Canadiens de la REPUBLIQUE AMERICAINE, DES GUIDES DE COHOES, N. Y. LOWELL, WORCESTER, FALL RIVER, HOLYOKE, MASS., MANCHESTER, N. H., BIDDEFORD et LEWISTON, ME., WOODS-CROCKET, R. I., DETROIT, MICH., St. PAUL et MINNEAPOLIS, MINN., contenant les noms de tous nos compatriotes, et de toutes autres places où nous seront requis de faire le recensement par le Curé de la paroisse ou les principaux Marchands canadiens, pourvu que ces réquisitions nous parviennent avant le 1er Août

Nous étions loin de croire, lorsque nous avons fondé l'œuvre du **GUIDE FRANÇAIS**, en 1887, que nous serions obligés d'en étendre si vite le cadre. Il est vrai que nous connaissions l'immense portée qu'une telle publication devait atteindre, si elle était faite judicieusement et aussi exactement que les distances, les temps, les moyens et les mille autres difficultés qui se présentent généralement dans toutes les grandes entreprises, le permettaient; cependant, la première édition dite *Guide de la Nouvelle Angleterre* et la deuxième édition connue sous le nom de *Guide de la Nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York*, ont été si bien accueillies et reconnues par tous si utiles, si nécessaires, si importantes pour notre cause religieuse et nationale, que nous avons décidé de publier, en 1891

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

Inutile de dire, ici, ce que coûtera cette gigantesque entreprise; tous, vous le savez, nous n'en doutons pas, et tous aussi vous désirez sincèrement son succès: alors, que Prêtres et Laïques, Commerçants et Industriels y donnent leur concours, leur encouragement, afin que nous puissions connaître la véritable situation des Canadiens-Français, aux Etats-Unis. En raison de l'immense travail de cette troisième édition et des frais énormes qu'elle nécessitera, le prix sera de

DEUX PIASTRES,

Dont une piastre payable d'avance et une piastre payable sur livraison qui aura lieu en MARS 1891.

LES ANNONCES SERONT ECRISES AUX PRIX SUIVANTS :

UNE PAGE, papier blanc	\$25.00	de couleur	\$35.00
UNE DEMIE,	15.00	"	20.00
UN TIERS,	10.00	"	15.00
UN QUART,	8.00	"	12.00
UN HUITIÈME,	5.00	"	7.00
UNE FEUILLE,	10.00	"	10.00

Des espaces sur la reliure et ailleurs seront vendus sur application, à un tarif spécial, suivant l'endroit. Chaque annonceur recevra une copie de l'ouvrage GRATIS et son nom sera inscrit en lettres CAPITALES. Les souscripteurs auront le même privilège en payant de \$1. à \$3.00 suivant le type.

L'ASSOCIATION

Journal d'Economie Sociale

Propriétaire et Directeur de la Rédaction
PHILIPPE MASSON

Le seul journal français qui fasse une spécialité de renseigner le public sur toutes les compagnies et associations d'assurance: fe., vie, accidents corporels, secours mutuels, marine, bris de vitres, etc.

Toutes les questions d'économie sociale et politique entrent dans le programme de ce journal, et y sont traitées exclusivement au point de vue de la doctrine catholique.

"L'ASSOCIATION" ne voit de remède au malaise social et politique que dans l'application PRATIQUE de la doctrine catholique.—"L'Eglise est la propagatrice OFFICIELLE de la vérité sociale."—Les associations catholiques de secours mutuel, telles que la SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS, les UNIONS ST-JOSEPH, la SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE de Saint Roch, l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL (C. M. B. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont des instruments efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal "L'ASSOCIATION" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, professionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées. REVUE DU MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR TOUT LE MONDE.

CLERGÉ, ce journal est le propagateur de votre enseignement. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement: —UNE PIASTRE par année, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M. ANTOINE LANGLOIS, 28 RUEST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'ASSOCIATION", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR JOUR peuvent être gagnés facilement par toute personne active à laquelle les loisirs permettent de solliciter des abonnements pour l'ASSOCIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,

No. 28, rue St-Pierre, B.-V. Québec.
No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

NEW YORK LIFE

miny, \$455,000; Commercial Union, \$2,689,787; Employers, Liability, \$593,000; Guardian, \$2,684,905; Impérial, \$1,313,387; Lancashire, \$1,340,656; Liverpool and London and Globe, \$1,420,608; London and Lancashire, \$3,000,563; London Assurance, \$417,220; National of Ireland, \$1,213,602; North British, \$1,462,180; Northern, \$763,855; Norwich Union, \$732,113; Phoenix of London, \$1,235,930; Queen, \$3,284,438; Royal, \$2,601,018; Scottish Union and National, \$388,615; Total, \$27,175,242.

EN MOINS.—City of London, \$81,231; Fire Insurance Association, \$208,291; Glasgow and London, \$128,136; Total, \$417,658.

Augmentation totale, \$26,757,584.

Compagnies Américaines

EN PLUS.—Ætna, \$829,346; Connecticut Fire, \$21,500; Hartford, \$355,095; Insurance Company of North America, \$385,985; Phenix of Brooklyn, \$511,425; Total, \$2,103,351.

EN MOINS.—Agricultural of Watertown, \$466,233.

Augmentation totale, \$1,637,118.

Voici un dernier tableau qui montre, par le détail, ce que chaque compagnie, en 1889, a payé pour les pertes et a reçu argent comptant en primes : —

	Pertes payées	Montant net des primes reçues argent comptant.
<i>Compagnies canadiennes :</i>		
British America.	\$125,029.27	\$203,489.03
Citizens	121,802.17	205,307.68
Eastern	200.05	27,938.15
London Mutual..	92,387.80	131,696.43
Quebec	68,762.16	96,907.64
Royale Canadienne	115,583.10	175,018.30
Western.....	154,987.92	333,591.96
Total.....	678,752.47	1,173,748.19
<i>Compagnies anglaises :</i>		
Atlas.....	31,835.37	55,945.14
Caledonian....	72,644.58	107,904.75
City of London..	79,129.10	143,489.98
Commercial Union	176,701.52	305,678.02
Employers' Liability.....	28,566.55	57,574.05

N. A.....	Rien.	2,903.86
Phoenix of Brooklyn.....	32,558.18	70,805.69
Total.....	228,922.45	443,436.36
Grand Total..	2,876,211.14	5,588,016.83

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

Hommes des classes dirigeantes, aidez L'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

les distances, les temps, les moyens et les mille autres difficultés qui se présentent généralement dans toutes les grandes entreprises, le permettent; cependant, la première édition dite *Guide de la Nouvelle Angleterre* et la deuxième édition connue sous le nom de *Guide de la Nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York*, ont été si bien accueillies et reconnues par tous si utiles, si nécessaires, si importantes pour notre cause *Religieuse* et *Nationale*, que nous avons décidé de publier, en 1891

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

Il n'est pas de dire, ici, ce que coûtera cette gigantesque entreprise; tous, vous le savez, nous n'en doutons pas, et tous aussi vous désirez sincèrement son succès: alors, que Prêtres et Laïques, Commerçants et Industriels y donnent leur concours, leur encouragement, afin que nous puissions connaître la véritable situation des Canadiens-Français, aux Etats-Unis. En raison de l'immense travail de cette troisième édition et des frais énormes qu'elle nécessitera, le prix sera de

DEUX PIASTRES,

Dont une piastre payable d'avance et une piastre payable sur livraison qui aura lieu en MARS 1891.

LES ANNONCES SERONT INSCRITES AUX PRIN SUIVANTS :

UNE PAGE, papier blanc	\$25.00	de couleur	\$35.00
UNE DEMIE,	15.00	"	20.00
UN TIERS,	10.00	"	15.00
UN QUART,	8.00	"	12.00
UN HUITIEME,	5.00	"	7.00
UNE FEUILLE,	40.00	"	40.00

Des espaces sur la relieure et ailleurs seront vendus sur application, à un tarif spécial, suivant l'endroit.

Chaque annonceur recevra une copie de l'ouvrage GRATIS et son nom sera inscrit en lettres CAPITALES. Les souscripteurs auront le même privilège en payant de \$1. à \$3.00 suivant le type.

IMPORTANT

Le nom, l'occupation et l'adresse de chaque souscripteur seront publiés, soit qu'il demeure au Canada, en Europe ou ici, chaque pays formant un département spécial. Ainsi, que tous ceux qui désirent faire connaître leur adresse à leurs parents et amis s'empressent de souscrire.

Nous ne croyons pas nécessaire de donner ici, comme il y a deux ans, les témoignages que nous avons reçus; qu'il nous suffise de dire que *Se Sainteté L on XIII a reçu avec plaisir notre Livre* et qu'Elle nous a accordé sa Bénédiction Apostolique.

Son Excellence Benjamin Harrison, Président des Etats-Unis d'Amérique, a aussi reçu le GUIDE, et nous avons été honoré du patronage officiel des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Ceci suffit, croyons-nous, pour convaincre tous les vrais et sincères Canadiens-Français de l'importance de cette publication et nous aimons à croire que tous s'empresseront d'annoncer ou de souscrire ainsi que l'indiquent les bulletins suivants :

La Société de Publications Françaises

DES ETATS-UNIS

Boite de Poste, No 638 Lowell, Mass

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

La Société de Publications Françaises des Etats-Unis, publiera.....annonce dans "Le Guide Français des Etats-Unis," devant occuper l'espace d.....page dont le prix sera.....Dollars, payable lorsque l'ouvrage sera publié, et sur présentation de ce contrat, y compris une cop e du livre.

Nom.....
Occupation.....
(Veuillez signer et retourner) Adresse.....

La Société de Publications Françaises des Etats-Unis, veuillez me considérer comme souscripteur au volume ci-dessus nommé, pour lequel je vous envoie d'avance UN DOLLAR et je m'engage à vous payer, sur livraison, la balance du prix de souscription, \$1.00, pourvu que mon nom, occupation et adresse y soient inscrits comme suit :

Nom.....
Occupation.....
Adresse.....
(Veuillez signer, couper ceci et retourner.)

ture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE par année, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de " L'ASSOCIATION ", M. ANTOINE LANGLOIS, 28 RUEST-PIERRE, ou aux bureaux de " L'ASSOCIATION ", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR JOUR peuvent être gagnées facilement par toute personne active à laquelle ses loisirs permettent de solliciter des abonnements pour l'ASSOCIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,
No. 28, rue St-Pierre, B.-V. Québec.
No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

NEW YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.98

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et a leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY

5 juillet 1890—1a

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura **aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1907

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & C^{ie}, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Prix modérés.

NOS PRIMES

A chacun des abonnés qui nous paieront, dans le cours de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement (\$1.00), nous offrons l'une des deux primes mentionnées ci-après, à leur choix : *Recueil de Recettes et le Médecin à la main*, qui sera prêt vers la fin de septembre, ou une splendide *Vue photographiée* de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les réparations actuelles.

JOURNAUX ET REVUES

LE DEVOIR.—Tel est le titre d'un journal hebdomadaire publié à Muskegon, dans l'Etat du Michigan, aux Etats-Unis, et dont MM. Rochon et Houle sont devenus les seuls propriétaires. Sa devise est :

"Aime Dieu et va ton chemin."

Le Devoir, et par son programme et par la manière dont il l'exécute, soutient bien et son titre et sa devise. Il nous paraît vouloir faire œuvre d'apostolat et comprendre que le journal doit exercer une mission de propagande plutôt qu'entreprendre une simple exploitation financière. Aussi a-t-il réduit le prix d'abonnement qui n'est plus maintenant que d'un dollar par an. "Notre journal", disent les propriétaires, "étant une œuvre religieuse et nationale, nous ne pouvons en faire une question d'argent et nous voulons que l'abonnement soit à portée de toutes les familles riches et pauvres."

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.—Excellente revue mensuelle, paraissant le 25 de chaque mois. On ne saurait trop recommander la lecture non seulement aux médecins, mais aussi à tous les hommes instruits, et plus spécialement encore aux instituteurs de l'enfance et de la jeunesse. Les mères de famille qui liraient le *Journal d'Hygiène Populaire* y puiseraient des notions très utiles et pour elles et pour leurs enfants.

Ce journal est l'organe officiel du Conseil Provincial d'Hygiène et de la Société d'Hygiène de la province de Québec. Il a pour directeurs les docteurs J.-E. Desroches et J.-A. Boudry, de Montréal. Prix de l'abonnement annuel : \$1.00.

L'Union économique est imprimée à Paris, 23 rue des Lombards. Prix d'abonnement pour le Canada, port en sus : 5 francs.

Sommaire du numéro du mois d'août :

La Doctrine et les Opinions, par le Rv. P. Ludovic de Besse, capucin.—Deux Banques populaires prospères. Conférence par M. Eug. Rostand.—Une leçon salutaire, par H. Garreau.—Troisième Congrès des Banques populaires françaises.—Le taux des salaires.—Chronique.—Causerie financière, par M. A. Chamier.

LA REFORME SOCIALE.—Voilà le titre que porte le bulletin bi-mensuel de la *Société d'économie sociale et des Unions de la paix sociale* fondées par P.-F. LePlay.

La *Réforme sociale* est imprimée à Paris, et paraît le 1er et le 16 de chaque mois. Prix d'abonnement : 18 francs, port en sus.

La *Réforme sociale* ne publie que des travaux reposant sur l'observation de faits et laisse à chaque auteur la responsabilité de ses affirmations et de ses conclusions.

LE XX^{me} SIECLE

INTENTIONS—AFFIRMATIONS—APPEL
ET METHODE

Primum interregnum ne citaperes
(Ecclesi., XI, 6.)

(suite)

D.—Très bien.—Mais le Bulletin de votre Association des Jeunes ?

R.—La question est encore moins compliquée, par la raison transparente que s'il y a une émanation de "l'Œuvre" où ce respect des autonomies, cette intuition de la forme fédérative dont il a été dit un mot plus haut, soit de saison, c'est bien notre "Association," ou plutôt l'ensemble de nos "associations de jeunesse".—L'Œuvre leur a, du premier coup, donné l'exemplaire et a tracé la grande ligne de leur régime normal, en ne prétendant exercer sur elles qu'un simple protectorat, en place de faire de leur Bureau central le noyau d'une des Commissions annexes à son Secrétariat général. Or, si elle a cru devoir se fier sans hésitation, dès l'origine, au *self-Government* de l'institution générale de ses jeunes et studieux serviteurs, c'était, sans ambage, indiquer à celle-ci qu'elle eût à se fier, pour son compte, au même mode de gouvernement vis-à-vis des associations provinciales qui continuent

militaire. Or, ne saute-t-il pas aux yeux que l'esprit de caporalisme, qui par lui-même n'a jamais été un conseiller bien intelligent, serait un comble pour achever de faire tourner aux fantoches des bataillons scolaires ?

D.—N'allez-vous pas, nonobstant, donner quelque prise à cette plaisanterie connue : "Si Paris avait une Cannebière, il serait un petit Marseille" ?

R.—Bon pour les plaisantins. Où le trait s'é moussé cependant, c'est qu'il ne s'agit pas, dans notre entreprise, d'une cité,—fût-elle "la Porte de l'Orient",—mais d'une province et d'un intérêt provincial, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, même au point de vue comique.—Le XX^{me} SIECLE s'imprime à Marseille ; belle affaire ! Est-ce que la "Revue catholique des Institutions et du Droit," qui s'est fait une notoriété que nous n'avons certes pas la prétention d'atteindre jamais, ne s'imprime pas à Grenoble ?

Il n'est pas défendu de rire, pour sûr : et en fait de boutades du crû, nous préférons celle-ci : "Il y a toujours une bêtise en l'air, il ne faut donc jamais lever la main trop haut de peur de l'attraper au vol."

Il s'agit d'un intérêt provincial, disons-nous ; eh bien ! chaque province n'a-t-elle pas quelque dicton populaire qui caractérise le type de ses habitants ? Dauphinois et Gascons, Bretons et Franc-Comtois, Lyonnais et Picards, Champenois et Normands, et les autres, n'ont-ils pas été marqués d'un trait qui reste encore ineffacé, par la langue toujours un peu satirique mais rarement injuste de nos pères ? Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'il y a place pour tous à l'élan du bien public, et surtout à la sagesse chrétienne qui est la fédération par excellence ?

D.—Alors, vous applaudirez si par hasard les groupes existant en différentes provinces et faisant partie de l'Association catholique de la Jeunesse française imaginaient de se créer chacun leur *Revue d'avant-garde* ?

R.—Oui, des deux mains, si c'est à leur convenance et à leur profit. Mais qu'avons-nous à y penser ? En affrontant aujourd'hui dans notre province l'épreuve toujours redoutable de la publicité, bien que fermant les yeux sur ce qu'elle nous réserve, nous nous faisons simplement un devoir d'affirmer que le premier exemplaire de chaque numéro de notre XX^{me} SIECLE sera toujours adressé

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 illet 1890. 1a

une œuvre religieuse et nationale, nous ne pouvons en faire une question d'argent et nous voulons que l'abonnement soit à portée de toutes les familles riches et pauvres.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.— Excellente revue mensuelle, paraissant le 25 de chaque mois. On ne saurait trop en recommander la lecture non seulement aux médecins, mais aussi à tous les hommes instruits, et plus spécialement encore aux instituteurs de l'enfance et de la jeunesse. Les mères de famille qui liraient le *Journal d'Hygiène Populaire* y puiseraient des notions très utiles et pour elles et pour leurs enfants.

Ce journal est l'organe officiel du Conseil Provincial d'Hygiène et de la Société d'Hygiène de la province de Québec. Il a pour directeurs les docteurs J.-E. Desroches et J.-A. Beaudry, de Montréal. Prix de l'abonnement annuel : \$1.50.

Voici le sommaire des matières contenues dans le numéro du mois d'août :—

Le choléra.—Mères, surveillez vos enfants.—La réglementation du travail.—Le cerveau et l'estomac.—Le sommeil de l'enfant.—Rapport : état sanitaire des prisons, etc.—Éducation physique.—A propos du choléra.—Notes d'Hygiène : la chaux ; une préparation désinfectante ; bain tonique ; traitement de l'obésité.—Petit dictionnaire hygiénique : des aliments.—Catéchisme d'hygiène privée.—Bibliographie.

L'UNION ECONOMIQUE.— " Cette revue mensuelle a pour but de propager les œuvres de moralisation chrétienne organisées d'après le système coopératif.

" Ce système est un remède efficace aux abus de tout genre introduits dans le monde du travail. Il opère la sélection des honnêtes gens, les rapproche les uns des autres, les aide à s'améliorer et leur permet de lutter avec avantage contre des concurrents dénués de sens moral.

" Pour tirer de ce système tout le bien qu'il peut produire, il faut que les sociétés coopératives deviennent des œuvres. Si les prêtres et les laïques pieux, se mettant à la tête de ces œuvres, voulaient bien leur imprimer une sage direction, elles donneraient des résultats surprenants.

" Hélas ! les catholiques ont peur des sociétés coopératives. Une IGNORANCE profonde, des préjugés ABSURDES entretiennent cette peur. QU'ON ÉTUDIE, elle se dissipera promptement et on ne renoncera plus à faire le bien par crainte de responsabilités lourdes pour des IGNORANTS, mais légère pour ceux qui ont tant soit peu de science."

pliquée, par la raison transparente que s'il y a une émanation de " l'Œuvre " où ce respect des autonomies, cette intuition de la forme fédérative dont il a été dit un mot plus haut, soit de saison, c'est bien notre " Association, " ou plutôt l'ensemble de nos " associations de jeunesse ".—L'Œuvre leur a, du premier coup, donné l'exemplaire et a tracé la grande ligne de leur régime normal, en ne prétendant exercer sur elles qu'un simple protectorat, en place de faire de leur Bureau central le noyau d'une des Commissions annexes à son Secrétariat général. Or, si elle a cru devoir se fier sans hésitation, dès l'origine, au *self-Government* de l'institution générale de ses jeunes et studieux sevitars, c'était, sans ambage, indiquer à celle-ci qu'elle eût à se fier, pour son compte, au même mode de gouvernement vis-à-vis des associations provinciales qui sortiraient de son giron ou s'y rattacheraient ; car il est à noter que le plus grand nombre de ces *sodalitates* locales,—pour employer le mot latin qui semble le plus générique,—étaient, sous l'étiquette un peu étriquée de " conférences ", préexistantes à la fondation de " l'Association catholique de la Jeunesse française. " D'où il suit que cette dernière, en conquérant très légitimement le rôle et l'attitude de *prima-primaria*, n'a pas, en réalité, de préoccupation plus sérieuse à entretenir que la charge, bien suffisante à son activité et en quelque sorte nationale, de maintenir le lien fédéral entre toutes.

D.—*Etes-vous bien sûrs d'être ainsi les interprètes des chefs de votre Association ?*

R.—Le bon sens l'indique amplement, car, même avec la meilleure volonté du monde, comment voudrait-on que le bureau directeur de l'Association catholique de la Jeunesse française pût centraliser les mouvements et les travaux de tous les groupes de jeunes gens avides d'études sociales disséminés dans les diverses provinces de France ? Aussi, en désignant par ce mot " BULLETIN " leur organe de relations confraternelles, nos " messieurs de Paris, " comme on dit à la campagne, ont-ils compris qu'il y avait en jeu dans leur responsabilité une perspective d'Union bien plus que d'UNITÉ.—En vérité ! soit dit en passant, tout l'avenir occidental ne roule-t-il pas dans la saine distinction qui existe entre ces deux termes ?—Ils aspirent à créer un contact discipliné et nullement à dicter une théorie

injuste de nos pères ! Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'il y a place pour tous à l'élan du bien public, et surtout à la sagesse chrétienne qui est la fédération par excellence ?

D.—*Alors, vous applaudiriez si par hasard les groupes existant en différentes provinces et faisant partie de l'Association catholique de la Jeunesse française imaginaient de se créer chacun leur Revue d'avant-garde ?*

R.—Oui, des deux mains, si c'est à leur convenance et à leur profit. Mais qu'avons-nous à y penser ? En affrontant aujourd'hui dans notre province l'épreuve toujours redoutable de la publicité, bien que fermant les yeux sur ce qu'elle nous réserve, nous nous faisons simplement un devoir d'affirmer que le premier exemplaire de chaque numéro de notre XX^{ME} SIÈCLE sera toujours adressé au Bureau de l'Association catholique de la Jeunesse française, 262, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Cette adresse est centrale et nullement centralisante. Elle nous reporte au passage de l'Évangile où il est question d'ouvriers de différentes heures enrôlés par le père de famille à la culture de la vigne symbolique ; et dans ce livre de toute clairvoyance, tant psychologique que sociologique, ne trouvons-nous pas un autre passage plein de sens et de profondeur qui parle également " d'aller travailler à la vigne " ? C'est à la suite de la parabole du figuier stérile. Qu'il nous suffise de reproduire ici le texte de l'interrogation adressée par Jésus aux princes des prêtres et aux anciens du peuple :

" Dites. Que vous en semble ? Un homme " avait deux fils, S'approchant du premier, " il lui dit : Mon fils va-t-en aujourd'hui " travailler dans ma vigne.—Celui-là fit " cette réponse : Je ne veux pas.—Mais " ensuite, touché de repentir, il y alla. Puis " s'approchant de l'autre, il lui parle même " ment ; et la réponse de celui-ci fut : J'y " vais, maître.—Mais il n'y alla pas.... " Eh bien lequel des deux a fait la volonté " de son père ?—Alors eux de dire : Eh ! " c'est le premier. "

D.—*Qui n'admirerait tout de même l'audace, ou, si vous préférez, le tempérament dont vous faites montre, en abordant tout seuls, à votre âge et livrés à vous-mêmes, une tâche qui, pour être besogne de jeunesse, n'en soulève pas moins des questions fort graves ?*

R.—Non, rien n'est à admirer ici. Les

allusions évangéliques auxquelles nous venons de prendre la liberté de vous convier suffiraient à vous détromper sur notre isolement, si collectif qu'il soit, et sur notre "à peine au sortir de l'enfance," comme dit la chanson. Jugez plutôt.—Qu'il agisse de la leçon donnée par Notre-Seigneur à propos du nombre des heures de travail ou à propos de ces deux grands enfants qui passent du non-vouloir au vouloir, ou de l'impulsion à l'inertie, à travers les fluctuations de leur conscience individualisée, la figure qui domine ces divines inductions, ainsi que tant d'autres, d'ailleurs, les unes dogmatisantes, les autres symboliques, dont l'Évangile est si nourri, c'est la figure du père de famille. Qu'est-ce à dire, sinon que rien n'est vrai que passant par ses mains, rien n'est bon que sous son regard. Et nous ne négligerons pas l'occasion d'affirmer une fois de plus la grande pensée sociale de paternité et de filiation, dont l'Œuvre des Cercles nous a donné l'initiation et nous distribue l'aliment.—Nous nous étions donc, dans la faible mesure de nos forces, de notre tempérament, comme vous dites, assimilé cette pensée, quand s'éveilla dans nos esprits l'idée de travailler à un tout petit clos de la vigne sociale qui s'appellerait "LE XX^{ME} SIÈCLE"; et comme la pensée était droite, l'exécution en fut tout de suite m...

D.—Et: *quid consistit cette exécution?*

R.—Le voici:—Un "CONSEIL PATERNEL" est attaché à la rédaction du XX^{ME} SIÈCLE.—Les membres de ce Conseil veulent bien nous permettre de faire figurer leurs noms dans ce numéro organique de notre jeune Revue. Ce sont MM:

Don LEVEQUE, O. S. B.
Abbé MALLET.
Abbé PASTORET.
Louis GINEAL.
Paul de MALLIAY.
Charles de MONLÉON.
Amiral RALLIER DU BATY.
Comte de SARRAN-PONTEVÉS.
Comte de VILLECHAIZE.

D.—Et quel sera au juste le rôle de ce Conseil paternel dans votre organisation?—Qu'il peut prendre tel à la vitalité de votre Revue?

R.—Voulez bien la question qui nous inquiète le moins—bien mieux, nous ne n...

bien mieux à induire, que l'élément *clerc* de notre "Conseil paternel" sera là pour surveiller la voie et préserver notre ligne de tout déraillement, et l'élément *laïc*, pour aiguiller la marche de notre train. Le surveillant de la voie n'est pas l'aiguilleur, pas plus que celui-ci n'est le chauffeur, ou le mécanicien, ou le contrôleur des billets de parcours, ou, moins encore, le voyageur lui-même.

Mais nous préférons une autre image que nous suggère notre pleine confiance dans notre "Conseil paternel", une image empruntée à une réminiscence liturgique.

Ce sont les propres paroles de cette prière que le ministre des autels adresse au Père suprême, avant le saint sacrifice, pour appeler sur le peuple chrétien le secours d'en haut: "... qui custodiat, fovcat, visitet, protegat, atque defendat omnes habitantes in hoc habitaculo."

La progression de cet appel est si parfaite dans sa concision, qu'elle ne pourrait que perdre à être traduite. Elle est, en tout cas, l'expression la plus vivante de l'idée que nous nous faisons de notre "Conseil paternel": car, dans la Liturgie comme dans l'Évangile, tout n'est-il pas essentiellement assimilable?

D.—D'après cet exposé, les membres de votre Conseil paternel pourraient bien collaborer à la rédaction de votre Revue?

R.—Eh! la sa?—Vous souvenez-vous de ce trait du roi Henri IV surpris par l'ambassadeur d'Espagne en train de jouer au cheval, à quatre pattes sur le tapis, avec son fils sur le dos? Le roi ne se dérange pas et se contente de dire au visiteur: "Vous êtes père, Monsieur l'ambassadeur!"

D.—Ainsi, votre rédaction se trouve à la fois ouverte et couverte?

R.—Ouverte et couverte, vous l'avez dit, et nous pourrions vous démontrer plus explicitement encore que ce sont là parfaitement nos visées.

(à suivre.)

ALLONS-Y!

Demain, c'est au tour des membres du chœur de l'orgue de la Congrégation de St-Roch à faire leur pèlerinage à la Bonne Ste-Anne de Beauport. Foule d'amateurs

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au
gouvernement, de.... 1,064,681.45
Montant d'assurances en
force au Canada.... 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné:

DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION:

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des
experts et recommandés
pour la messe

—AUSSEI—

A Notre Ferme modèle du
Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la re-
production.

Prix:—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT:—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

REMEDE DU Dr SAY

PÈLERINAGE ANNUEL

DU

Chœur de l'orgue de la Congrégation de
Saint-Roch

AURA LIEU

DIMANCHE, LE 7 SEPTEMBRE



PAR LE CHEMIN DE FER Q. M. & C.

Le chœur de l'orgue, sous l'habile direction de M. Léon Dessane, chantera une grand' messe, en parties, accompagné des instrumentistes les plus distingués, et de nos principaux amateurs qui ont accepté l'invitation de prendre part à ce pèlerinage.

Les billets seront en vente chez M. PrunEAU et Kirouack, rue de la Fabrique, chez M. Béland, tabacniste, rue St-Jean et au bureau de la compagnie, rue du Pont, St-Roch. Les pèlerins ont l'avantage de partir par le train de samedi soir, 6.30 hrs., et dimanche matin, 6 hrs. et 7.35 h.

Par ordre,

Rév. N. W. Plaisance.

Chapelain de la société.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889—Augmentation
d'actif, augmentation de surplus,
augmentation de polices émises et
d'affaires faites, augmentation d'as-
surances en force.

NEL" est attaché à la rédaction du XXme SIÈCLE.—Les membres de ce Conseil veulent bien nous permettre de faire figurer leurs noms dans ce numéro organique de notre jeune Revue. Ce sont MM :

Dom LEVÊQUE, O. S. B.
 Abel MALLET.
 Abbé PASTORET.
 Louis GIBBAL.
 Paul de MALIJAY.
 Charles de MONLÉON.
 Amiral RALLIER DU BATY.
 Comte de SARRAN-PONTEVÈS.
 Comte de VILLECHAIZE.

D.—Et quel sera au juste le rôle de ce Conseil paternel dans votre organisation? Quelle part prendra-t-il à la vitalité de votre Revue?

R.—Voilà bien la question qui nous inquiète le moins : bien mieux, nous ne nous reconnaissons pas le droit de nous en inquiéter un seul instant.—La simple épithète de "paternel" dont ce "Conseil" veut bien se qualifier à notre égard ne dit-elle pas tout, et est-ce que nous ne nous disqualifierions pas nous-mêmes en cherchant à en savoir davantage? La paternité dont il honore nos intentions, c'est son affaire et non la nôtre.

Notre "Conseil paternel" nous gouvernera donc à son idée, car il est organique et non pas mécanique, et il manœuvrera à sa convenance dans sa double entente des hommes et des choses : entente des hommes, c'est-à-dire, en l'espèce, la relation de ses membres entre eux : entente des choses, c'est-à-dire la transmission qu'ils auront à nous faire de leurs pensées et de leurs sentiments à notre égard. Que faut-il de plus?

Si vous voulez bien y prêter quelque attention, vous vous rendrez bien vite compte que, par sa simple composition qui, vous le voyez, n'a rien d'occulte, notre "Conseil paternel" nous présente la plus substantielle de toutes les garanties : la garantie d'un parfait équilibre entre *clerus et laics*.

Le Secrétaire Général de l'Œuvre des Cercles, M. de Mun, dans son discours de clôture de la Réunion générale des Délégués des Assemblées provinciales tenues à l'occasion du Centenaire de 1789, recommandait aux jeunes gens, avec toute la chaleur de son âme, de ne pas laisser passer sans eux le train qui file à toute vapeur vers le vingtième siècle, et même de monter sur la machine. Pour suivre sa comparaison, nous sommes recevables à dire, et

ambassadeur et l'Espagne en train de jouer au cheval, à quatre pattes sur le tapis, avec son fils sur le dos! Le roi ne se dérange pas et se contente de dire au visiteur : "Vous êtes père, Monsieur l'ambassadeur?"

D.—Ainsi, votre rédaction se trouve à la fois ouverte et couverte?

R.—Ouverte et couverte, vous l'avez dit, et nous pourrions vous démontrer plus explicitement encore que ce sont là parfaitement nos visées.

(à suivre.)

ALLONS-Y!

Demain, c'est au tour des membres du chœur de l'orgue de la Congrégation de St-Roch à faire leur pèlerinage à la Bonne Ste-Anne de Beaupré. Foule d'amateurs les accompagneront. Les pèlerins entendront de la musique religieuse et savamment exécutée, de celle qui élève l'âme et lui donne un avant-goût des concerts des anges.

L'on s'attend que le train du chemin de fer pourra recevoir les pèlerins près des usines du gaz et leur faire traverser pour la première fois le nouveau pont.

Voir l'annonce.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

L'Hon. Fir. LANGEJER, 23 rue St-Louis.
 J.-A.-M. GAGNON, 1 rue Saint-Pierre.
 A. LEMAY, 4 rue Saint-Pierre.
 E. LORTIE, 68 rue Saint-Pierre.
 H. A. TURBETTE, 68 rue Saint-Pierre.

Notaires

M. J. ALLAIRE, 1 rue Saint-Pierre.
 M. OCTAVE ROY, 24 côte du Palais.
 M. LEONOLD F. FALARDEAU, 54 rue Mauno.
 M. JOSEPH SAVERI, 24 rue St-Valier, S.-S.

Médecins

Dr. CHARLES GINGRAS, 49-51 rue St-Valier.
 Dr. DELPHIS M. NOUËHU, 130 rue St-François.
 Dr. ELZÉAR LAMBOE, 110 rue du Poist.
 Dr. CHARLES I. SARRON, 39 rue St-François.

Pharmaciens

Dr. ED. MORIN & CIE, 311 rue Saint-Jean, et 25-26 rue Saint-Pierre.
 Dr. A. POTVIN & CIE, 39 rue Saint-Pierre.
 Dr. J. A. GAUVREAU & FRÈRE, 312 rue Saint-Jean.
 Dr. J. A. MORIN, 101 rue Saint-Joseph.
 ALEXANDRE LARTE, 101 rue Saint-Joseph.
 LOUIS J. NUOT, 223 rue Saint-Joseph.

Architectes

Mrs. D. OUELLET & BUSTÈRE, 21, rue D'Angeville.

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du Château-Richer,

150 canards Pékin, pour la reproduction.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards
 9.00 " 6 "
 16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
 ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
 Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

REMEDE DU Dr SAY

Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Biliéuses, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le REMÈDE DU Dr SAY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives, et qui, loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et évite la constipation, et à doses plus élevées il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter : Le REMÈDE DU Dr SAY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les pharmaciens, \$1 la bouteille
S. LACHANCE, Propriétaire
 1538-1540 rue Ste-Catherine, Montréal
 5 juillet 1890.

POUR UN MOIS UNE

Grande Réduction est faite

AU GRAND ENTREPOT

DE
 Vaisselles, Verreries,
 Lampes, etc.
 DE
M. LOUIS BRUNEAU,
 RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet 1890.

Par ordre,
Rév. N. W. Plaisance.
 Chapelain de la société.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue St-PIERRE, Basse-Ville, Québec

5 juillet 1890. 1a

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
 Québec.

5 juillet 1890. 1a

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

V

Bavon et sa petite sœur allaient à l'école, comme par le passé. Godelive travaillait comme une véritable servante ; elle arrivait chez madame Damhout de très-bon matin, balayait et arrangeait la chambre, allait chercher l'eau, versait le café et faisait toutes les commissions, de telle sorte que la pauvre femme pouvait consacrer à la couture, son seul gagne-pain, les heures qu'elle ne passait pas auprès du lit de son mari.

En cela surtout la présence de Godelive était un bienfait pour les Damhout ; mais, malgré le salaire de l'aiguille, les privations se faisaient vivement sentir, et la pauvre Christine luttait encore contre une misère croissante. La maladie de son mari lui occasionnait des dépenses extraordinaires ; elle avait déjà même en secret engagé ses boucles d'oreilles et autres petits bijoux. Que serait-il advenu si elle n'avait pas eu le temps de travailler du tout !

Godelive comprenait comment elle pouvait se rendre le plus utile. Elle travaillait avec une persévérance étonnante, et, lorsqu'elle ne savait plus que faire, elle prenait le fil et l'aiguille et aidait à coudre le plus gros ouvrage.

En quelques jours, l'état d'Adrien Damhout s'était sensiblement amélioré, mais sa guérison complète avançait très-lentement. En effet, après le premier jour, le docteur l'avait saigné deux fois ; en outre, il lui avait défendu de prendre la moindre nourriture. Rien d'étonnant donc que le pauvre homme devint bientôt aussi maigre qu'un squelette, et si faible qu'il pouvait à peine parler.

Aussitôt que son état permit qu'on lui tint compagnie, madame Damhout et Godelive allèrent coudre auprès de son lit, l'encouragèrent et le consolèrent par toutes sortes de tendres paroles. C'était aussi auprès du lit de son père que Bavon restait

deux mois de loyer ; elle avait donné tout entier au boulanger son salaire de la semaine, pour obtenir encore un peu de crédit. Il n'y avait plus rien dans la maison qui eût assez de valeur pour être mis en gage. Et voilà qu'il fallait de la viande, de bonne viande de bœuf, pour rendre des forces à son mari. Comment se procurer cette viande sans argent ? Elle pensa au bureau de bienfaisance ; elle songea à implorer la charité de quelque personne riche ; mais ces moyens lui inspiraient de l'effroi, et la pensée d'aller demander une aumône la faisait trembler.

En faisant ces tristes réflexions, elle ouvrit machinalement le tiroir de la commode, où elle enfermait son argent au temps où elle avait de l'argent. Elle poussa un cri de surprise : depuis quinze jours, le tiroir était vide... et maintenant une pièce de cinq francs y étincelait à ses yeux.

Comment cette pièce était-elle venue là ? Était-ce Dieu lui-même qui avait eu pitié de sa détresse ?

Mais non, il ne pouvait pas être question de miracle.

Godelive ? Mais Godelive n'avait pas d'argent, et ses parents étaient dans le plus affreux dénûment. On pouvait lire sur leur visage pâle et sur leurs joues creuses que la faim les rongait. D'ailleurs, Lina Wildenslag ne cachait pas qu'ils restaient souvent des journées entières sans manger. Et madame Damhout lui avait même fait accepter quelques sous pour le salaire de la petite Godelive. Sans doute, en toute autre circonstance, Lina eût refusé ; mais elle avait dit, des larmes aux yeux, que la misère la forçait d'oublier qu'elle avait un cœur.

D'où pouvait donc venir cette pièce de cinq francs ?

Madame Damhout, sans chercher plus longtemps une explication qu'elle ne pouvait trouver, se dit à elle-même :

— Quel que soit notre bienfaiteur inconnu, que Dieu le bénisse ! Ah ! quelle bonne soupe je vais pouvoir faire ! Et, si quelque chose peut guérir mon pauvre mari, ce sera bien certainement ce secours, qui nous arrive d'une façon si généreuse et si mystérieuse à la fois.

Bientôt après, le bouillon chauffait sur le poêle ; toute la maison était remplie d'une odeur appétissante, et le malade, dans son lit, se réjouissait du régal qui lui était

la distribution des prix. C'est dommage : le brave garçon aurait eu beaucoup d'honneur.

— Vous vous trompez : notre Bavon va toujours à l'école.

— Pas du tout ; il a quitté l'école depuis plus de deux semaines.

— Mais vous vous trompez ; ce n'est pas possible, s'écria madame Damhout avec un grand étonnement.

— Quoi ! a-t-il cessé d'aller à l'école à votre insu ? dit la boutiquière. Je l'ai appris d'un sous-maître qui était hier dans la boutique du tailleur. Depuis quinze jours, on n'a plus vu votre Bavon à son école. Ces garçons, ces garçons ! lors même que leur mettrait une bride, ils s'écarteraient du bon chemin !

Madame Damhout quitta la boutique, elle avait le cœur brisé et devait se faire violence pour comprimer les larmes qui gonflaient sa poitrine oppressée. Bavon avait quitté l'école depuis si longtemps à l'insu de ses parents ! Le pauvre garçon avait-il été en mauvaise compagnie ? Était-il engagé dans une voie qui devait le conduire au mal et au vice ? Mais cela lui paraissait impossible. Quel mystère y avait-il donc dans cette inexplicable conduite de son enfant ? Un second malheur la frapperait-elle ? L'instruction aurait-elle produit en lui de si mauvais fruits ? Quelle désillusion ! Quelle lourde responsabilité pour elle envers son mari !

Tandis qu'elle était en proie à cette cruelle incertitude, Godelive entra. La mère comprit qu'elle ne pouvait pas accuser son fils en présence de cette jeune fille ; elle ne voulait pas non plus inquiéter son mari avant d'avoir reçu de Bavon lui-même l'explication de sa conduite.

Godelive remarqua bien que madame Damhout était triste et agitée, et lorsqu'elle eut appris que le malade continuait à aller bien, elle ne sut plus que penser et n'osa pas s'informer davantage.

Il en fut de même de Bavon, qui, en revenant de l'église, trouva quelque chose de dur dans le regard de sa mère et voulut savoir d'elle ce qui l'attristait.

Sa mère ne fit que des réponses brèves et évasives jusqu'au moment où Godelive sortit à son tour pour aller à l'église. Alors, elle prit la main de son fils, le regarda d'un air sévère et solennel, le conduisit dans un coin de la chambre, loin de l'escalier, et lui

T T T

— o : —

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant \$75.00 peut

être gagné en achetant une livre

de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

QUALITE GARANTIE

— o : —

J. B. ROUSSEAU

Importateur de thés et de cafés

— 240 240 —

RUE ST-JOSEPH

Succursales : 206 Rue et Faubourg St. Jean
Côte des Marchands, Lévis.

Québec, 5 juillet, — 3 m.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603, Federal, 738

qu'elle ne savait plus que faire, elle prenait le fil et l'aiguille et aidait à coudre le plus gros ouvrage.

En quelques jours, l'état d'Adrien Damhout s'était sensiblement amélioré, mais sa guérison complète avançait très-lentement. En effet, après le premier jour, le docteur l'avait saigné deux fois; en outre, il lui avait défendu de prendre la moindre nourriture. Rien d'étonnant donc que le pauvre homme devint bientôt aussi maigre qu'un squelette, et si faible qu'il pouvait à peine parler.

Aussitôt que son état permit qu'on lui tint compagnie, madame Damhout et Godelive allèrent coudre auprès de son lit, l'encouragèrent et le consolèrent par toutes sortes de tendres paroles. C'était aussi auprès du lit de son père que Bavon restait une partie de la soirée.

Il se passait quelque chose d'étrange dans le jeune garçon. Il était sombre et découragé; les autres, certains que le malade guérirait, montraient de la joie et souriaient à des temps meilleurs; mais aucun sourire n'entr'ouvrit plus les lèvres de Bavon. On eût dit que quelque chose lui pesait sur le cœur.

Cette disposition d'esprit ne faisait qu'augmenter et se changeait en une sorte de dépit secret, quand sa mère, au lieu d'aller se coucher, continuait à travailler seule jusque très-avant dans la nuit.

Souvent elle lui disait qu'elle ne pouvait pas ne pas travailler, elle devait tâcher de gagner quelque chose pour lutter contre le besoin.

Le jeune garçon ne répondait pas, mais allait se coucher mécontent et murmurant.

Quelques jours plus tard, Bavon avait retrouvé sa gaieté. C'était lui, maintenant, qui donnait du courage aux autres. Comme depuis peu il allait à l'école beaucoup plus tôt que de coutume, on supposait qu'il avait réussi dans les concours pour les prix, et il ne démentait pas ces suppositions. Chacun se réjouissait donc avec lui de son triomphe probable.

Lorsque Adrien Damhout fut tout à fait hors de danger, le docteur jugea qu'il était temps de restaurer graduellement ses forces. Un lundi donc, il dit à madame Damhout qu'elle devait préparer un bon bouillon de bœuf, et en faire boire de temps en temps une tasse à son mari.

Grands furent le chagrin et la honte de la bonne femme. Elle était en arrière de

elle avait dit, des larmes aux yeux, que la misère la forçait d'oublier qu'elle avait un cœur.

D'où pouvait donc venir cette pièce de cinq francs ?

Madame Damhout, sans chercher plus longtemps une explication qu'elle ne pouvait trouver, se dit à elle-même :

— Quel que soit notre bienfaiteur inconnu, que Dieu le bénisse ! Ah ! quelle bonne soupe je vais pouvoir faire ! Et, si quelque chose peut guérir mon pauvre mari, ce sera bien certainement ce secours, qui nous arrive d'une façon si généreuse et si mystérieuse à la fois.

Bientôt après, le bouillon chauffait sur le poêle; toute la maison était remplie d'une odeur appétissante, et le malade, dans son lit, se réjouissait du régal qui lui était annoncé.

Madame Damhout raconta à son mari et à Godelive l'apparition de cette pièce de cinq francs qui n'avait jamais été dans sa commode, et qui y était sans doute tombée du ciel. On ne parla que de cela toute la soirée; personne ne put rien lui apprendre qui l'aiderait à découvrir quel était le bienfaiteur inconnu. Bavon se creusa également la cervelle; il ne trouva rien.

Cependant, on reçut des nouvelles plus favorables concernant l'état public de l'Europe; on disait que la paix ne serait pas troublée, et l'on annonçait que plusieurs fabriques allaient recommencer à travailler.

Le dimanche suivant, de très-bonne heure, pendant que Bavon était allé à la première messe, madame Damhout, voulant prendre quelques sous dans son tiroir pour acheter du café, vit dans un coin, rangées les unes à côté des autres en évidence, quatre pièces d'un franc.

Sa stupéfaction fut grande; elle considéra l'argent pendant quelques instants, ferma le tiroir et sortit lentement en secouant la tête.

Dans la boutique, pendant qu'on lui servait le café, l'épicier lui dit :

— Les temps sont durs, n'est-ce pas, madame Damhout ? Espérons que cela changera bientôt. On dit qu'il y a de bonnes nouvelles de Paris et qu'on ne fera pas la guerre. Votre mari est bien, maintenant; Dieu soit loué ! il sera guéri quand l'ouvrage reprendra. Mais je vous plains pour une chose, c'est que la nécessité vous ait obligé de laisser Bavon de l'école avant

son fils en présence de cette jeune fille; elle ne voulait pas non plus inquiéter son mari avant d'avoir reçu de Bavon lui-même l'explication de sa conduite.

Godelive remarqua bien que madame Damhout était triste et agitée, et, lorsqu'elle eut appris que le malade continuait à aller bien, elle ne sut plus que penser et n'osa pas s'informer davantage.

Il en fut de même de Bavon, qui, en revenant de l'église, trouva quelque chose de dur dans le regard de sa mère et voulut savoir d'elle ce qui l'attristait.

Sa mère ne fit que des réponses brèves et évasives jusqu'au moment où Godelive sortit à son tour pour aller à l'église. Alors, elle prit la main de son fils, le regarda d'un air sévère et solennel, le conduisit dans un coin de la chambre, loin de l'escalier, et lui demanda d'une voix tremblante :

— Bavon, est-il vrai que, depuis quinze jours, tu n'as plus été à l'école ?

L'enfant rougit jusque derrière les oreilles et courba la tête.

— Parle, Bavon, ne me laisse pas dans un doute pénible. Est-ce vrai ?

— C'est vrai, ma chère mère, répondit Bavon.

— Malheureux garçon ! s'écria la mère; tu as quitté ton école depuis deux semaines. Je tremble, je n'ose pas te demander en quelle compagnie tu as passé ces dix jours. Ah ! Bavon moi qui croyais que tu m'aimais ! Mon Dieu ! il faut pourtant bien que je le sache, si terrible que ce soit. Parle, mon fils, dis, qu'as-tu fait pendant tout ce temps ?

Bavon la regarda hardiment en face et répondit avec une sorte d'orgueil :

— Mère, je travaille dans une fabrique ? Tu travailles dans une fabrique ?

— Dans une fabrique de bougies, depuis quinze jours.

Une clarté soudaine se fit dans l'esprit de madame Damhout; ses yeux étincelèrent; elle étendit sa main tremblante vers la commode, et demanda :

— Cet argent, cette pièce de cinq francs, ces quatre francs ?

— C'est mon salaire, balbutia-t-il.

Christine, avec un cri de joie, jeta les bras autour du cou de son fils, le serra sur sa poitrine et mouilla son front de ses larmes.

(à suivre)

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-80 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603, Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1900—1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,
Montréal.

Félix LATRAVERSE
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1900

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1900—1a